

Le Mot du Maire



C'est une séance du Conseil municipal quasi exclusivement consacrée au budget 2018 qui s'est tenue le 3 avril dernier.

Il s'agissait là du premier conseil de notre nouvelle directrice générale des services, Mme Cathy BARATIER, qui remplace, depuis le 1^{er} mars dernier, Mme Isabelle SEGALINI, cette dernière ayant souhaité retourner travailler pour la commune de Châteaurenard. Un grand merci à Isabelle pour tout son travail, durant un peu plus de deux ans, au service des Verquiéroises et des Verquiéris et bienvenue à Cathy dans sa commune de résidence !

En premier lieu, suite au vote du compte administratif 2017, nous avons affecté les résultats – positifs – de ce dernier, en reportant les excédents suivants : 137.224,03 € à la section de fonctionnement et 688.616,41 € à la section d'investissement.

Ainsi, cette année encore nous avons décidé de maintenir les mêmes taux d'imposition communaux. Ceux-ci sont de 11,05 % pour la taxe d'habitation, 12,67 % pour la taxe sur le foncier bâti et 37 % pour la taxe sur le foncier non bâti.

Ce budget primitif fait aussi état de subventions pour nos associations - verquiéroises et extérieures – à hauteur de 24.661,96 €.

Nous avons donc adopté le budget primitif 2018, équilibré en dépenses et en recettes, à hauteur de 919.967,94 € en fonctionnement et 3.087.956,25 € en investissement. La section d'investissement reprend les restes à réaliser de l'année dernière (acquisition Pigaglio, rénovation de la salle polyvalente, modernisation de l'éclairage public et extension du réseau de vidéo-protection) auxquels s'ajoutent la création d'un city-stade et des travaux de voirie rue via vaccaresse.

Bien évidemment, je vous invite, comme toujours, à prendre connaissance du compte-rendu officiel de cette séance. Cela me semble d'autant plus nécessaire lorsque des mots anonymes travestissent la vérité sur nos projets, vous mentent sur des chiffres pourtant vérifiables et mettent en doute notre intégrité et ce, dans le seul but de défendre des intérêts privés.

Car oui, nous pensons qu'il est utile de faire venir sur notre commune des médecins, ostéopathes, kinésithérapeutes, diététicienne, sage-femme, orthophonistes, gynécologue, ... Et non, cela ne coûtera rien à la commune - bien au contraire ! - car ce sont ces personnes qui construiront leur bâtiment et paieront, à la commune, tous les impôts et taxes y afférents.

Quant à la maison Dalverny, je persiste à dire que celle-ci n'a coûté que 54.000 € au budget communal et je vous annonce qu'il ne reste à ce jour plus qu'un seul lot disponible, un nouveau médecin ayant réservé un bureau pour son installation à l'automne prochain.

Je ne peux que clore ce « Mot du maire » en vous renouvelant l'attachement profond de vos élus à notre village et leur volonté sans faille de toujours mieux vous servir.

Verquières, le 9 avril 2018